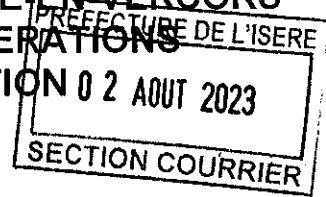


REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 27 JUILLET 2023



L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juillet, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dûment convoqué le vingt-six juillet 2023, s'est réuni à 9 heures 30 en session extraordinaire dans la salle de la maison du Grand Veymont, 1961 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Mr GRESLOU Dominique, doyen des représentants de la commune.

Membres en exercice : 7

Présents : Éric MENA, 3^{ème} Adjoint ; Gilles APELOIG, conseiller municipal ; Bertrand LECUYER, conseiller municipal ; Dominique GRESLOU, conseiller municipal ; Didier RICHE, représentant socio-professionnel ; Alexandre LEFEVRE, représentant socio-professionnel ; Franck GRABIAS, représentant socio-professionnel.

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance :

Représentant consultatif du Domaine skiable :

Directrice du Domaine skiable : Sandrine HIRSCHLER.

2023-13 : ELECTION DU PRESIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10 et R. 2221-1 à R. 2221-52 ;

Vu la création et les statuts de la régie du domaine skiable de Gresse en Vercors, adoptés par délibération n°2019-57B du Conseil Municipal en sa séance du 17 décembre 2019 ;

Vu lesdits statuts ;

Considérant que par délibération n°2023-66 du 25/07/2023, le Conseil Municipal de Gresse en Vercors a désigné les membres du Conseil d'Administration constituant les organes de cet établissement public local à caractère industriel et commercial ;

Considérant que les dispositions susvisées du Code précité ainsi que celles des statuts de la régie relatives à la compétence des membres du Conseil d'Administration siégeant régulièrement pour désigner, en son sein, son Président ;

1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil d'administration, représentants de la commune de Gresse en Vercors, a pris la présidence de l'assemblée. Dominique GRESLOU a procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration, a dénombré 7 administrateurs présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Dominique GRESLOU a ensuite invité le conseil d'administration à procéder à l'élection du Président. Dominique GRESLOU a rappelé que le Président doit être un représentant de la commune de Gresse en Vercors.

Mr MENA Eric est candidat à la fonction de Président.

Il exprime ses motivations pour la candidature au poste de président du conseil d'administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV).

Il est procédé aux opérations de vote.

2. Déroulement de l'élection

Chaque membre a déposé un seul bulletin. Après le vote du dernier administrateur, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

3. Election du Président

Résultats du scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....7
- b. Nombre de votants (bulletins déposés)7
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....7

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Eric MENA	6	six

4. Proclamation de l'élection du Président

Mr MENA Eric a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Gresse en Vercors, le 27 juillet 2023

Le Président du Conseil d'Administration
Eric MENA



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 27/07/2023 et de sa publication/notification le 27/07/2023